

- Atelier -

Un besoin d'évaluer ?

Mettre à disposition des services des outils pour engager les démarches d'évaluation

Journées françaises de l'évaluation

17 novembre 2017

- 1.** *Les enjeux de la diffusion de la culture de l'évaluation*
- 2.** *Les cafés de l'évaluation : échanger sur les pratiques évaluatives*
- 3.** *Le guide de l'évaluation : outiller les services dans leurs démarches d'évaluation*

1. Les enjeux de la diffusion de la culture de l'évaluation au Département des Hauts-de-Seine

Un contexte opportun

Un élément déclencheur :



une démarche de modernisation de l'administration départementale initiée en 2015



Généraliser les démarches d'évaluation en amont des nouveaux projets

Mesurer et évaluer les actions menées

Adapter les politiques aux besoins des usagers



Un portage de la Direction générale des services

Un Projet de l'équipe Evaluation de la DACEP

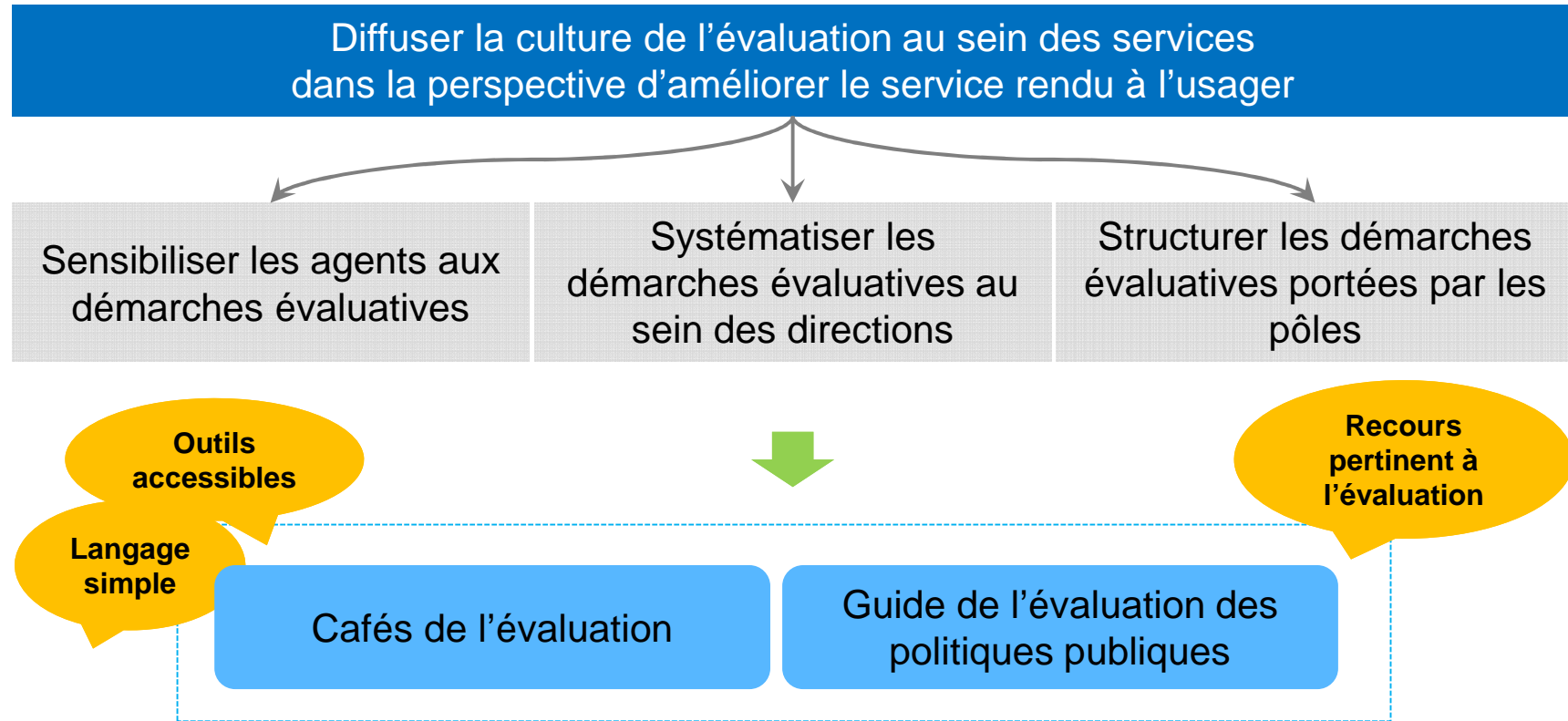


Diffusion d'une culture évaluative commune au sein des services

Meilleure visibilité de l'offre de services de la DACEP



Les objectifs de la diffusion de la culture de l'évaluation



2. Les cafés de l'évaluation : échanger sur les pratiques évaluatives



Quels objectifs ?

Dans un cadre participatif et convivial, organiser des ateliers à l'attention des agents de la collectivité afin de :

- **Les sensibiliser aux démarches d'évaluation de l'action publique,**
- **Leur permettre d'être plus autonomes dans la mise en place d'outils et techniques d'analyse et de contrôle de leur activité.**



- Atelier de travail -

A vous d'imaginer l'organisation des cafés de l'évaluation au sein de votre institution !



Vos contraintes :

- ✓ Un budget relativement contraint (moyens financiers quasi nuls, ressources internes)
- ✓ Une manifestation compatible avec l'activité des services

Quel format pour le café ? (durée, moment dans la journée, modalités d'animation, types d'intervenants, etc.)

Quel(s) public(s)? Plan de communication ?

Quels sujets à aborder ?

Comment sont-ils organisés et animés ?

Un rendez-vous
organisé trois fois
par an



Un échange basé sur
la convivialité

Les agents sont informés via l'intranet,
le journal interne, et par voie d'affichage

La création d'un espace collaboratif
dédié aux cafés de l'évaluation

Ateliers organisés d'1h30 de 30 personnes max.
autour d'un café afin de faciliter la prise de parole

Transmission par les chargées d'évaluation de la
DACEP d'éléments de méthodologie et d'outils

Retour d'expérience de la part des autres
directions

Réflexion en petits groupes à partir de cas
pratiques

Partage d'expériences entre les participants

Quels sont les sujets traités ?

2015

- L'évaluation des politiques publiques, quelle plus-value pour les services ?

2016

- Retour aux origines des dispositifs
- Les indicateurs : Bien mesurer pour mieux évaluer
- Pourquoi et comment mesurer la satisfaction des usagers de nos services ?

2017

- Evaluer et après ? Construire ensemble les suites d'une évaluation
- La place de l'évaluation dans la gestion de projet
- Engager une évaluation : pourquoi et quand ?

Des sujets définis à partir des attentes des participants

Qui sont les participants ? Quel est leur retour ?

- Une moyenne de 21 participants mais qui est variable selon les thématiques.
- Deux tiers des participants sont des cadres, dont la moitié occupe des fonctions d'encadrement, et l'autre des postes de chargé de mission, de chef de projet, ou des fonctions support (ex : juriste, contrôleur de gestion, chargé d'études...).
- Peu de participants issus des services et équipements territoriaux.
- Un tiers des personnes participe au moins deux fois.
- Une satisfaction générale des conditions d'organisation, du contenu et du format d'animation.
- Pas d'utilisation directe des outils et méthodologies présentés mais un intérêt marqué pour la présentation de travaux déjà réalisés et à dimension très opérationnelle.

Quelles perspectives ? Des pistes de réflexion pour 2018

Conserver les modalités de déroulement et fixer une programmation abordant des thèmes encore à défricher (le diagnostic territorial, la prospective, le benchmark,...) ?

« Exporter » le concept et l'adapter aux services des territoires pour toucher un public plus large

Revisiter le concept et revoir les modalités de mise en œuvre (horaires, publics cibles, format, thèmes à décliner en fonction des métiers, des évaluations déjà réalisées, etc.)

3. Le guide de l'évaluation :

outiller les services dans leurs démarches d'évaluation



- Atelier de travail -

***Et si vous deviez élaborer un guide de l'évaluation,
comment feriez-vous ?***



Vos contraintes :

- ✓ Un guide destiné à l'ensemble des agents de l'organisation
- ✓ Incluant des outils utilisables rapidement
- ✓ Dans le cadre d'un groupe de travail composé de non-expert en évaluation

Quels seraient vos attentes ?

Quel format pour le guide ?

Et quel contenu (thématiques abordées, outils proposés...)?

L'élaboration du guide

Qui ?

Un groupe de travail de 13 personnes piloté par la DACEP et réuni à 12 occasions



Comment ?

Mai 2016

1 Définition

- Benchmark
- Questionnaire à destination des directions
- Construction de la structure du guide

Janvier 2017

2 Rédaction

- Rédaction des fiches puis relecture en groupe de travail par thème

Mai 2017

3 Validation

- Relecture par l'équipe de chargées d'évaluation
- Validation finale par directeur de la DACEP et DGA PEOM

Octobre 2017

4 Diffusion

- Diffusion en format dématérialisé sur intranet
- Promotion dans le cadre des cafés de l'évaluation
- Article Vision'ère mag
- Conférence Vision'ère




15 fiches ressources et 5 modèles de document organisés en 4 thèmes

I. Les enjeux de l'évaluation au Département des Hauts-de-Seine

1. Qu'est-ce que l'évaluation des politiques publiques ?
2. Pourquoi choisir l'évaluation ?
3. Quand évaluer ?



II. Les prérequis nécessaires à l'évaluation des politiques publiques

4. Connaître les besoins initiaux 
5. Définir des objectifs 
6. Identifier les parties prenantes
7. Mettre en place des indicateurs d'évaluation 





IV. L'utilisation des travaux d'évaluation

14. Définir et mettre en œuvre le plan d'action
15. Communiquer les résultats



III. La démarche d'évaluation des politiques publiques au Département des Hauts-de-Seine

8. Choisir une démarche d'évaluation
9. Piloter la démarche
10. Préparer une évaluation  
11. Définir des questions évaluatives
12. Réaliser l'évaluation
13. Etablir les constats et les préconisations

les Hauts-de-Seine un département **Innovant**

EVALUATION

Guide de l'évaluation des politiques publiques

Fiches pratiques à l'attention des agents du Département.

2017

hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

INTRA
hauts-de-seine

1. Qu'est-ce que l'évaluation des politiques publiques ?

Progressivement structurée en France à partir des années 1990, l'évaluation des politiques publiques est une démarche issue des sciences sociales dont la principale finalité est de vouloir comprendre l'action publique pour l'améliorer.

L'évaluation, apprécier la valeur de l'action publique

L'évaluation des politiques publiques apprécie les effets pour produire un jugement sur la valeur d'une intervention publique et formuler des préconisations pour en assurer l'amélioration.

« L'évaluation vise à produire des connaissances sur les actions publiques, notamment quant à leurs effets, dans le double but de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts. »

Charte de l'évaluation, Société française de l'évaluation

L'évaluation permet ainsi d'analyser la pertinence de l'action publique par rapport aux besoins de la population et des territoires, sa cohérence avec les interventions publiques et privées existantes sur le territoire, son efficacité, son efficience ainsi que son utilité à long terme (cf. fiche n°11. Définir des questions évaluatives).

L'évaluation peut concerner différents niveaux d'action publique :

- > les actions portées par un service ;
- > les programmes d'actions portés par une direction ;
- > les politiques publiques portées par la collectivité (et/ou ses partenaires) ;
- > les projets mis en œuvre au sein de la collectivité.

Les principes déontologiques posés par la Charte de l'évaluation des politiques et des

programmes publics de la Société française de l'évaluation (SFE) offrent un cadre de mise en œuvre à la pratique de l'évaluation en France.

- ♦ **Pluralité** : la prise en compte de la diversité des points de vue (élus, décideurs, opérationnels, experts, usagers, bénéficiaires, partenaires etc...) sur l'objet de l'évaluation constitue un point clé de la démarche d'évaluation.
- ♦ **Distanciation** : l'impartialité de l'évaluation est garantie par une autonomie des évaluateurs par rapport aux processus de gestion et de décision.
- ♦ **Compétence** : les personnes chargées de l'évaluation ont des compétences spécifiques en matière de conception et de conduite d'évaluation.
- ♦ **Respect des personnes** : le respect des droits et de l'intégrité des personnes concernées au cours de l'évaluation se manifeste en particulier par la confidentialité des entretiens.
- ♦ **Transparence** : la présentation des résultats s'accompagne d'un exposé de son objet, de ses finalités, de ses destinataires, des questions posées, des méthodes employées et de leurs limites. La diffusion publique des résultats est souhaitable.
- ♦ **Opportunité** : l'évaluation est lancée lorsqu'elle est susceptible de produire des résultats en termes d'efficacité de la dépense, d'apprentissage organisationnel ou encore lorsqu'elle est susceptible de faciliter des évaluations ultérieures, ou un compte-rendu démocratique.

Fiches
synthétiques
en 2 pages

**Merci à tous de votre
participation !**